

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 438

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191172

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Budget principal de l'exercice 2019 - Décision Modificative n° 3 et complément à la Décision Modificative n° 2 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 438

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191172

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Budget principal de l'exercice 2019 - Décision Modificative n° 3 et complément à la Décision Modificative n° 2 - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Budget Primitif 2019 a été voté le 11 février 2019.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'exécution du budget 2019 nécessite des ajustements de crédits qui font l'objet de la présente décision modificative pour le budget principal. Elle se traduit par des dépenses et des recettes réelles ainsi que des écritures d'ordre.

Tous les chiffres sont donnés en Millions d'Euros (M€).

□ **Contenu :**

Cette décision modificative se caractérise par :

- une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 2.100 M€
- une augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 2.044 M€

Aussi l'autofinancement brut baisse de 0.056 M€

- une augmentation des dépenses réelles d'investissement de 1.116 M€
- une augmentation des recettes réelles d'investissement de 1.173 M€

Plus précisément, l'équilibre de cette décision modificative se présente comme suit :

Fonctionnement				Investissement		
En millions d'euros	Dépenses	Recettes	Coût net (D-R)	Dépenses	Recettes	Coût net (D-R)
Total écritures réelles	2.100	2.044	0.056	1.116	1.173	- 0.057
Total écritures d'ordre	0.580	0.636	- 0.056	8.026	7.969	0.057
Total écritures budgétaires	2.680	2.680	0.000	9.142	9.142	0.000

1) Recettes et dépenses réelles

a) Recettes de fonctionnement (2.044 M€)

Les principaux ajustements de recettes sont :

- Affaires Culturelles :

- . participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour le projet "A l'écrit à l'écran" (Recettes/Dépenses : 0.005 M€),
- . partenariats supplémentaires dans le cadre de la Fête du Livre (0.005 M€),
- . réaffectation de la recette en fonctionnement pour une subvention relative à l'acquisition d'un Bibliobus, un fonds de concours sera octroyé via la Dotation Générale de Décentralisation des bibliothèques (DGD) (0.050 M€),
- . baisse de la DGD relative à la Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) (- 0.019 M€),
- . subvention de la DRAC, suite à la labellisation du service Ville d'art et d'Histoire (0.003 M€),
- . participation de la Société Editeurs et Auteurs de Musique, sous réserve de l'achat de partitions au Conservatoire (Recettes/Dépenses : 0.004 M€),
- . baisse du soutien apporté par le Conseil Départemental à l'Opéra (- 0.050 M€),
- . augmentation des recettes encaissées sur la régie du Planétarium (0.180 M€),

- Développement Durable et Energies :

- . reversement de la participation de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) par Saint-Etienne Métropole suite aux paiements d'études par la Ville (0.005 M€),

- Éducation - Petite Enfance :

. revalorisation à la baisse de l'estimation de la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ) (- 0.102 M€),

- Finances et Contrôle de gestion :

. ajustement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) (0.251 M€),

. ajustement du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) (- 0.079 M€),

. ajustement du produit fiscal sur une base de réévaluation des bases à + 2,2 % (0.486 M€),

. reprise de provisions pour les admissions en non valeur (Recettes/Dépenses : 0.189 M€),

- Immobilier, Achats et Services :

. augmentation de la refacturation à Saint-Etienne Métropole de l'entretien des bennes à ordures (0.100 M€),

. ventes de certificats d'économie d'énergie (0.296 M€),

. régularisation d'un rattachement à tort sur les fluides (0.222 M€),

- Juridique, Assemblée et Marchés :

. indemnisation suite à un sinistre criminel à l'angle des rue Royet et de l'Eternité (0.374 M€),

- Police et Sécurité Civile Municipales :

. subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) suite à l'acquisition de gilets pare-balles (0.009 M€),

- Ressources humaines :

. refacturation à Saint-Etienne Métropole de la masse salariale et des moyens ressources suite à la création du service commun relatif au Handicap au 1er septembre 2019 (0.023 M€),

. refacturation à Saint-Etienne Métropole de 20 % de la masse salariale de l'Observatoire Territorial et Géomatique (OTG) (cf Annexe de refacturation joint à la présente délibération) au titre de 2018 (0.021 M€) et au titre de 2019 (0.027 M€),

- Sports, Jeunesse et Vie Associative :

. réduction de la participation du Département pour la rémunération des animateurs dans les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) (- 0.011 M€),

. non reconduction, en 2019, de l'aide apportée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour le projet CAPACITY (- 0.007 M€),

- Systèmes d'information et du Numérique :

. ajustement de la refacturation à Saint-Etienne Métropole au vu de la hausse des dépenses de fonctionnement du service commun (0.044 M€),

- Divers :

. 0.019 M€ de régularisation de TVA sur des dépenses assujetties : Opéra/Comédie/Centre des Congrès et autres ajustements (- 0.001 M€).

b) Dépenses de fonctionnement (2.100 M€)

Les principaux ajustements de dépenses sont :

- Affaires Culturelles :

. mise en place d'ateliers et d'actions dans le cadre du projet "A l'écrit à l'écran" à la cinémathèque, dans les médiathèques et à la salle Gran Lux (Dépenses/Recettes : 0.005 M€),

. achat de partitions au Conservatoire avec une participation de la Société Editeurs et Auteurs de Musique (Dépenses / Recettes : 0.004 M€),

. subvention complémentaire à la Comédie (0.033 M€) tout comme la Région et le Département qui apporteront également une aide financière supplémentaire,

- Cadre de Vie :

- . prévision de locations supplémentaires de véhicules de déneigement pour novembre et décembre 2019 (0.032 M€),
- . hausse des travaux de maintenance sur les espaces verts en raison de l'augmentation des surfaces à entretenir (0.026 M€),
- . annulation d'un titre émis en 2018 à Saint-Etienne Métropole pour des prestations d'entretien effectuées à Saint-Victor (0.014 M€),
- . location de nacelles et de camions double cabine afin d'effectuer des missions d'élagage et d'entretien des espaces verts (0.009 M€),
- . location de véhicules de propreté suite à de nombreuses pannes en raison de leur forte sollicitation (0.016 M€),
- . augmentation de l'enveloppe relative aux prestations de propreté externalisées (0.053 M€),
- . augmentation des prestations sur la maintenance des sanitaires automatiques suite à des dégradations et des pannes matérielles (0.026 M€),

- Commerce et Artisanat :

- . guide design des devantures et terrasses commerciales, tranche 2 (0.019 M€),
- . mise à disposition d'un local sous les arcades de l'Hôtel de Ville qui nécessite la location d'un appareil de déshumidification (0.005 M€),
- . crédits nécessaires pour le nettoyage des Halles Mazerat (0.021 M€),
- . restitution de crédits prévus pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage des marchés forains (- 0.010 M€),

- Développement Durable et Energies :

- . étude de faisabilité pour la mise en place d'installation solaire thermique dans le gymnase du Berland et les vestiaires Nautin (0.004 M€),

- Education / Petite Enfance :

- . subventions supplémentaires pour les structures en charge du périscolaire (0.026 M€),

- Finances et Contrôle de gestion :

- . annulation partielle de titres émis sur exercice antérieur relatifs au FCTVA d'investissement et au produit fiscal (0.062 M€),
- . admissions en non valeur des cotes irrécouvrables (Dépenses/Recettes : 0.189 M€),
- . régularisation de TVA sur investissement suite à l'arrêt du crematorium (0.010 M€),

- Immobilier, Achats et Services :

- . dépenses supplémentaires relatives aux frais d'électricité notamment dues à la hausse des taxes (0.500 M€),
- . dépenses liées aux sinistres, suite à deux épisodes de grêle violents en juin dernier, qui ont entraîné de nombreux dégâts sur les bâtiments municipaux (0.150 M€),
- . dépenses supplémentaires pour l'achat de pièces détachées pour les véhicules municipaux (0.120 M€),
- . dépenses supplémentaires pour la maintenance des véhicules municipaux (0.030 M€),
- . dépenses supplémentaires pour l'achat de carburant (0.040 M€),

- Juridique, Assemblée et Marchés :

- . augmentation des frais d'actes et contentieux (0.070 M€),

- Police et Sécurité Civile Municipales :

- . frais liés à la pose et à la remise en état des panneaux de déménagement en fin de marché (0.006 M€),
- . développement des horodateurs afin d'intégrer la nouvelle zone Violette à Châteaureux (0.005 M€),
- . maintenance des horodateurs et des bornes d'accès (0.042 M€),
- . hausse des prestations en matière de fourrière automobile (0.040 M€),

- Programmation Urbaine :

- . restitution des crédits relatifs au paiement de la taxe foncière de la Maison du Projet, budget déjà prévu à la direction Immobilier, Achats et Services (DIAS) (- 0.024 M€),

- Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale :

- . régularisation d'un rattachement de recettes (0.005 M€),
- . frais de gardiennage supplémentaires afin de sécuriser plusieurs chantiers (Nouveau Théâtre Beaulieu, Centre commercial SEMBAT) (0.050 M€),

- Ressources Humaines :

- . actualisation du ratio de refacturation du service commun foncier, soit 62,20 % (- 0.045 M€),

- Social, Santé publique et Lutte contre les Discriminations :

- . ajustement de la subvention d'équilibre des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) (0.180 M€),
- . ajustement de la subvention d'équilibre des résidences autonomes (0.280 M€),
- . augmentation de la maintenance des défibrillateurs suite à la hausse du parc (0.006 M€),

- Sports, Jeunesse et Vie Associative :

- . travaux de réparation dans les piscines et à la patinoire (0.020 M€),
- . mise en sécurité sur les sites de Méons et du Puits de la Loire (0.015 M€),
- . locations de camion benne et prestations d'élagage suite aux intempéries (0.015 M€),
- . prestations d'accompagnement à la structuration et au dépôt de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) à Montreynaud (0.009 M€),

- Systèmes d'Information et du Numérique :

- . location d'une salle pour le Data Center de la Ville et de Saint-Etienne Métropole pour la période d'octobre à décembre 2019 (0.028 M€),

- Divers :

- . ajustements (0.014 M€).

c) Recettes d'investissement (0.526 M€)

Les principaux ajustements de recettes sont :

- Affaires Culturelles :

- . suppression de la recette d'investissement qui sera encaissée en fonctionnement via la DGD suite à l'acquisition du Médiabus (- 0.025 M€),
- . annulation des recettes de report relatives au partenariat Services et Usages Numériques pour la création d'une application de cartes postales anciennes (- 0.014 M€),

- Immobilier, Achats et Services :

- . remboursements de sinistres et nouvelles recettes WebEnchères (0.040 M€),

- Finances et Contrôle de gestion :

- . réduction de l'Attribution de Compensation (AC) suite à la réforme du FPS qui a conduit à la réduction de la valeur du point et à la chute des contraventions (- 0.641 M€),
- . annulation des écritures sollicitées en Décision Modificative n° 2 concernant l'encaissement des produits des amendes de police (Dépenses/Recettes : - 0.300 M€),
- . cessions d'actions de la SPL CAP Métropole au profit de la commune de Saint-Jean-Bonnefonds (0.013 M€),
- . annulation des cessions d'actions NOVIM (ex-SEDL) (- 0.049 M€), encaissement reporté en 2020,

- Police et Sécurité Civile Municipales :

- . subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour l'installation de nouvelles caméras (0.059 M€),
- . subvention de L'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE) pour l'installation de deux caméras à la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Pont de l'Ane (0.042 M€),
- . subvention du Département pour l'installation de caméras près des collèges Jean Dasté et du Portail Rouge (0.054 M€),

- Programmation Urbaine :

. minoration de la taxe d'aménagement (- 0.158 M€),

- Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale :

. réduction des recettes de cessions pour une affectation sur des opérations spécifiques (cf cessions ci-dessous mentionnées) (- 1.755 M€),

. cession du Marché de Gros (3.250 M€),

. ajustement de la cession de l'hôtel Mercure, montant de vente 2.250 M€ contre 2 M€ inscrits (0.250 M€),

. annulation d'une subvention de la Région concernant les travaux de démolition (- 0.300 M€),

. régularisation de la participation de Cité Nouvelle pour les études Paré Mazaryk (0.010 M€),

- Sports Jeunesse et Vie Associative :

. subvention PUR de la Région attribuée suite à la réhabilitation de l'Amicale laïque Tardy (0.044 M€),

- Divers :

. ajustements (0.006 M€).

d) Dépenses d'investissement (1.116 M€)

Les principaux ajustements de dépenses sont :

- Affaires Culturelles :

. régularisation d'un solde de subvention DRAC attendu suite aux travaux Demeure Chamoncel (0.044 M€),

. restitution de crédits sur l'opération "Bibliothèque Numérique de Référence" (- 0.022 M€),

- Finances et Contrôle de gestion :

. annulation des écritures sollicitées en DM 2 concernant l'encaissement des produits des amendes de police (Dépenses/Recettes : - 0.300 M€),

- Immobilier, Achats et Services :

. augmentation des dépenses d'entretien et de travaux sur les bâtiments administratifs suite aux deux épisodes de grêle de juin dernier (0.100 M€),

- Police et Sécurité Civile Municipales :

. installation de deux caméras sur la ZAC du Pont de l'Ane (0.042 M€),

. installation de deux caméras à proximité des collèges Jean Dasté et du Portail Rouge (0.058 M€),

. installation d'une seconde caméra à l'Opéra (0.003 M€),

- Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale :

. opérations d'acquisitions prévues par le Service Foncier (0.400 M€),

. cession du Marché de Gros : vente à tempérament qui nécessite l'inscription d'une somme en dépense correspondant au montant qui sera encaissé en 2020 (1.250 M€),

. restitution de crédit sur les opérations dédiées aux démolitions (- 0.400 M€),

. participation à verser à l'EPASE dans le cadre de l'aménagement de la zone du Pont de l'Ane à Monthieu (0.505 M€),

. régularisation des participations à verser à l'EPASE (1.100 M€),

. restitution de crédits sur l'opération "Plan Sauvegarde Forum" (- 0.011 M€),

- Divers :

. ajustements (- 1.653 M€).

2) Opérations d'ordre : (Dépenses / Recettes : 8.026 M€)

Il s'agit des opérations suivantes :

dont prestations particulières						
--------------------------------	--	--	--	--	--	--

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2019 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 45 voix pour, 10 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Nora BERROUKECHE